



INTERVIEW MASTER

La Corpo vous présente son interview avec les directeurs du Master droit social parcours "protection sociale et rémunérations".



M. LE PROFESSEUR
JULIEN ICARD

M. LE MAÎTRE DE CONFÉRENCE
EMERIC JEANSEN



Pourriez-vous brièvement nous expliquer la particularité du parcours « Protection sociale et rémunérations » ?

Le Master Droit social parcours « Protection sociale et rémunérations » est un Master dont la création est récente. Il constitue l'un des trois parcours de droit social proposés à Assas. Alors que les deux autres sont axés sur le droit du travail, le parcours « Protection sociale et rémunérations » s'attarde davantage sur le droit de la protection sociale.

Qu'est-ce qui diffère votre master Droit social parcours « Protection sociale et rémunérations » des autres parcours ?

La première année est générale et commune pour les trois parcours. La seconde année permet une spécialisation autour des thématiques de la sécurité sociale, de la protection sociale des entreprises, du droit des rémunérations... L'une des principales caractéristiques de ce master est que la seconde année est réalisée en apprentissage : les étudiants alternent une semaine de cours dispensés au laboratoire de droit social et une semaine d'apprentissage.

A quel profil conseilleriez-vous le parcours « Protection sociales et rémunérations » ?

Il n'est pas réellement possible d'établir un profil type. La principale remarque résulte du fait que la seconde année se réalise en apprentissage. Pour cette raison, il est indispensable que les candidats présentent une certaine aptitude à s'adapter et s'intégrer au monde du travail. Aussi, selon le lieu d'apprentissage, un certain niveau d'anglais est requis. Même si cette qualité n'est pas déterminante, avoir une bonne maîtrise de l'anglais peut donc être un plus. Par ailleurs, la majorité des étudiants sont recrutés à l'issue de la L3. Mais nous réservons aussi des places pour des étudiants ayant déjà validé un M1 ou un M2 en droit social et qui souhaiteraient intégrer directement la seconde année du parcours.

Quelles sont les qualités et compétences requises pour accéder à votre master et ensuite avoir toutes les chances de réussir ?

L'alternance de la seconde année impose un rythme de travail assez dense. Il faut donc être motivé et sérieux. De même, il faut faire preuve d'une bonne organisation afin de ne pas se perdre entre la charge de travail demandée et l'apprentissage.



Quelles sont les voies empruntées généralement par les étudiants à la suite du master ?

Le master est récent. Seule une promotion en est diplômée. Sur cette promotion, 90% des étudiants ont trouvé un emploi à la sortie. Les débouchés sont extrêmement divers : environ un tiers sont partis en cabinet d'avocats, un autre tiers s'est orienté vers le monde de l'assurance et les autres se sont orientés aussi bien en entreprise que dans des institutions.

Le fait de réaliser la seconde année en apprentissage est vraiment une aide pour les étudiants. La période d'apprentissage a débouché, pour plusieurs étudiants, sur une proposition d'emploi dès la fin du M2. Même sans offre, l'apprentissage demeure utile. Outre l'expérience engrangée, il a permis à certains de conforter leur orientation professionnelle et à d'autres de reconsidérer leur choix de carrière.

Y-a-t'il certains prérequis spécifiques pour intégrer le Master ?

Ce master s'adresse essentiellement aux étudiants sortant d'une L3 en droit privé. Le fait d'avoir pris la matière « droit du travail » en travaux dirigés est un bon point.

Outre la nécessité d'un niveau académique correct, ce qui est regardé de près est la capacité du candidat à s'intégrer et à s'adapter au milieu professionnel. Nous recherchons donc des étudiants sérieux et motivés. Il faut être capable de travailler et de s'organiser dans un milieu différent de celui de la faculté. Cette aptitude est évaluée lors des entretiens qui sont une étape cruciale dans le recrutement.

A quel profil conseilleriez-vous le parcours « Protection sociales et rémunérations » ?

Lors de la procédure de candidature, il est important de personnaliser sa lettre de motivation. De même, l'entretien se prépare (comme le serait un entretien d'embauche pour un travail). Il faut que l'étudiant montre qu'il s'est renseigné sur le Master, son organisation et ses débouchés. Concernant le CV, la réalisation de stage est regardée mais ces derniers ne sont pas aussi déterminants que l'expérience professionnelle dans son ensemble. Le fait qu'un étudiant ait déjà côtoyé le monde du travail est un bon indicateur quant à sa capacité d'adaptation au monde professionnel lors du M2.

La Corpo Assas remercie Monsieur Icard et Monsieur Jeansen de nous avoir accordé cette interview !

